

ARRÊTÉ n°2026-089-CA-AI

portant liste d'aptitude au titre de la PROMOTION INTERNE aux grades de TECHNICIEN et TECHNICIEN PRINCIPAL de 2^{ÈME} CLASSE

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE

- VU** le code général de la fonction publique et notamment ses articles L216-2, L264-2, L325-38 à L325-43, L452-35, L523-1 et L523-5
- VU** la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires article 42,
- VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, articles 21 et 24,
- VU** le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
- VU** le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,
- VU** l'arrêté du 15 avril 2021 portant adoption des lignes directrices de gestion relative à la promotion interne du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique de ses collectivités et établissements affiliés,
- VU** l'arrêté du 22 février 2022 portant modification des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique de ses collectivités et établissements affiliés,
- VU** l'application du quota fixé par le décret précité permettant d'offrir **20 postes** pour le cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Considérant les **72 dossiers** reçus pour le grade de technicien (sans examen) et les **3 dossiers** reçus pour le grade de technicien principal de 2^{ème} classe (avec examen),

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER}

La liste d'aptitude pour l'accès au grade de technicien, au titre de la promotion interne est fixée comme suit à compter du 1^{er} juillet 2026 (classement dans l'ordre d'attribution des points) :

1	HUNEAU Céline	8	BACON Marc	15	GUYADER Stéphane
2	JOALLAND Philippe	9	BOLZEC Cyrille	16	PIERRE-GABRIEL Moïse
3	BRISTEAU Dominique	10	RICHARD Thierry	17	LE THIEC Nicolas
4	BRIAND Benoit	11	ARCHAMBEAU Sylvain	18	GOUY Emmanuel
5	GUNTERT Eric	12	PLACE Mikaël	19	MEVELLEC Ronan
6	JAMET Cédric	13	BRUGNOLO Thierry	20	OUVRARD Séverine
7	BERNARD Pierre	14	HAMON Régis		

ARTICLE 2

Les modalités de réinscription sont notamment précisées à l'article L 325-39 du code général de la fonction publique.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion. La liste d'aptitude fera l'objet d'une publicité, via le site internet du Centre de Gestion, auprès de l'ensemble des collectivités et établissements publics du département de Loire-Atlantique et une attestation d'inscription sera notifiée aux agents concernés.

Fait à Nantes, le 29 juin 2026



Philip SQUELARD
Le Président

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.